

modifiant l'article 1er du décret n° 75-271 du 24 Octobre 1975 portant nomination du Président et des Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydroagricole (SONIAH)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du gouvernement ;
- VU l'Ordonnance n° 75-27 du 23 Avril 1975, portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydroagricole (SONIAH) ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.— L'Article 1er page 2 du décret n° 75-271 du 24 Octobre 1975 portant nomination du Président et des Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydroagricole (SONIAH) est modifié comme suit :

- CAMARADES : — MEGNIGBIETO Ferdinand, Représentant du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,
- AZANDEGBE Marius, Représentant de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,
 - KELANI Oussamatou (
 - AKPLOGAN Théophile (Représentants du Personnel
 - DOSSOU Philemon (de la SONIAH
 - ATANLEY Marcel (
 - OKE Louis (
 - Le Commissaire du Gouvernement

L I R E

- CAMARADES : - MEGNIGBETO Ferdinand, Représentant le Ministre Délégué
auprès du Président de la République
chargé de l'Intérieur, de la Sécurité
et de l'Orientation Nationale
- AZANDEGBE Marius, Représentant de la Caisse Nationale
de Crédit Agricole
 - BOURAIMA Saadou (
 - BEHANZIN Anatole (
 - DOSSOU Philemon (Représentants du Personnel
de la SONIAH
 - ATANLEY Marcel (
 - OKE Louis (
 - Le Commissaire du Gouvernement.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel MATHIEU KERIEKOU

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative


Lieutenant Philippe AKPO

Ampliations : PR 8 - SGG 4 - CS 6 - Ministères 14 -
CNR 4 - SPD 2 - DPE 2 - DGAJL 2 - INSAE 2 - IAA-
IF-DB-DCCT-Gde.Ch 8 - ONEPI 2 - JORPB 1.- MDRAC 10 - SONIAH 5 -
MEMBRES 8.-